

Bovins du Québec, aout 2010

La biosécurité / Une assurance santé animale?

Nathalie Côté, agronome

Fédération des producteurs de bovins du Québec

Le terme biosécurité revient à la mode et évoque parfois des images de systèmes de surveillance, de barrières de sécurité, de processus complexes de désinfection, d'audits et d'inspections. Toutefois, la biosécurité à la ferme peut simplement se définir par la mise en place de pratiques qui empêchent l'introduction et la propagation de maladies dans les fermes. Autrement dit on s'assure que la maladie n'entre pas chez-nous et que si elle est présente chez-nous, on ne la propage pas ailleurs.

Les personnes, les animaux les véhicules et les équipements peuvent tous être des vecteurs de maladies puisqu'ils circulent à la ferme, d'une ferme à l'autre et d'un lieu de rassemblement à l'autre. On n'a qu'à se souvenir de l'épidémie de fièvre aphteuse qui a affecté particulièrement l'Angleterre dans les années 1990 et des images des producteurs pris en otage dans leur ferme pour faire des cauchemars rien qu'à penser que cela puisse se produire chez-nous.

Nous savons parfaitement que la transmission de maladies ne peut être complètement éliminée mais certaines pratiques de gestion peuvent être mises en place pour placer notre ferme dans une position sécuritaire face à l'introduction de maladies non souhaitées. L'application de mesures de biosécurité ne signifie pas que vous gèrerez votre ferme dans un environnement clos et totalement contrôlé mais que de façon globale vous posiez une ou des actions de prévention.

Nous verrons tout d'abord pourquoi il faut se soucier de biosécurité pour par la suite décrire les 12 conseils en matière de biosécurité et finalement apprendre comment un producteur applique cela chez-lui.

Tout ça parce que la santé animale commence à la ferme!

Je tiens à remercier le service des communications de l'Agence canadienne d'inspection des aliments du bureau de Montréal qui m'a fourni la documentation et des photos pour réaliser ce dossier.

La biosécurité animale / Est-ce pour vous?

André Cécyre

D.M.V. Programme d'expertise vétérinaire, FPBQ

Depuis quelques décennies, la spécialisation des élevages et leur concentration ont mis en évidence l'influence de l'état de santé sur la rentabilité des troupeaux. Toute maladie devenant un événement potentiellement coûteux, il devient plus avantageux d'éviter

l'introduction de tels événements que de traiter les animaux malades à la suite d'une infection.

C'est dans cet esprit que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) créait en 2006 le Bureau de la biosécurité animale lequel a pour mandat d'élaborer et de coordonner des activités en biosécurité destinées aux producteurs d'animaux de consommation.

Mais qu'est-ce au juste la biosécurité animale?

La biosécurité, c'est l'application de mesures préventives pour protéger la santé du cheptel de vos exploitations. La biosécurité sous-entend la gestion des risques, elle s'appuie sur le principe selon lequel mieux vaut prévenir que guérir. C'est en quelque sorte la médecine préventive des années 1980, élargie et adaptée au 21^e siècle.

La biosécurité déborde des frontières de votre ferme, car ses principes fondamentaux s'appliquent aussi bien à l'exploitation d'origine qu'au poste frontalier où l'aliment est destiné. Elle a sa place partout où l'on observe une concentration animale de diverses provenances (foires agricoles, encans, rassemblements) et elle concerne autant la santé animale que la santé humaine (maladies transmissibles des animaux aux humains).

Dans ce cas, qu'en est-t-il de la biosécurité chez vous? Quel est votre plan?

Le plan de biosécurité

Le plan de biosécurité devrait stipuler la façon dont vous gérez l'accès des animaux, des véhicules et des personnes à votre exploitation, la gestion de la santé des animaux et même la gestion des opérations.

Les dossiers de santé, une nécessité

Bien gérer votre plan de biosécurité signifie établir des outils de gestion. Ceux-ci passent obligatoirement par l'identification de tous les animaux (obligatoire au Québec), par la tenue de dossiers de santé (par ordinateur ou sous forme de fiches individuelles), par la quarantaine lors d'acquisitions, par la restriction de l'accès aux personnes essentielles ainsi que par la tenue de registres de visiteurs. Comment prétendre contrôler la propagation des maladies si n'importe qui se permet d'entrer n'importe où n'importe quand? Comment établir des traitements rationnels ou des programmes de vaccination rigoureux sans dossiers médicaux?

Et le simple bon sens

D'autres mesures de biosécurité que l'on retrouve dans les principes fondamentaux relèvent davantage du gros bon sens : se laver les mains fréquemment, laver et désinfecter ses bottes, changer de survêtement lorsque l'on passe d'un groupe d'animaux à un autre et utiliser des bennes ou des outils différents pour l'alimentation et le nettoyage.

Comment comprendre qu'à une époque où il y a des distributrices de désinfectant pour les mains partout, il soit si difficile de trouver un boyau, un seau, une brosse et du désinfectant à l'usage des pieds des visiteurs sur la majorité des fermes? À plus forte raison, sur certains sites de rassemblement d'animaux comme les encans hebdomadaires ou spécialisés. Parmi les vecteurs de maladie identifiés depuis longtemps, on retrouve la vermine, les oiseaux, les chiens et les chats. Si le contrôle des oiseaux peut s'avérer plus difficile, principalement en hiver dans les silos horizontaux, les chiens et les chats par contre n'ont plus leur raison d'être dans vos bâtiments d'élevage en 2010.

Pour qui fait-on ça?

Le premier bénéficiaire des mesures de biosécurité sera toujours le producteur et sa famille. Plus de prévention se traduit nécessairement par une baisse du nombre d'animaux malades (morbidité), une baisse des mortalités et moins d'infections transmises aux travailleurs et leur famille.

En plus de prendre soin des vôtres, les mesures de biosécurité contribuent à sauvegarder l'environnement, à rassurer le consommateur et à sécuriser vos marchés d'exportation.

Tous les élevages devraient adopter des mesures de biosécurité qui devront évoluer avec les changements et être réévaluées régulièrement. La formation et la conscientisation du personnel sont des éléments essentiels à leur application et par conséquent à leur succès. Finalement, le succès d'un programme de biosécurité dépend de la rigueur de son application; oui, la rigueur.

QUELQUES EXEMPLES DE MALADIES OÙ DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE

Condition pathologique	Mode de transmission	Symptômes	Prévention
Dysenterie d'hiver (bovins)	<ul style="list-style-type: none"> - Bottes contaminées non lavées et non désinfectées - Chien voyageur d'une ferme à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> - Diarrhée sanguinolente des bovins 	<ul style="list-style-type: none"> - Laver et désinfecter ses chaussures - Contrôler l'accès à l'étable, chiens inclus
Mammites à staph. aureus (bovins)	<ul style="list-style-type: none"> - D'une vache à l'autre par la trayeuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammites chroniques - Aug. cell. somatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Exiger des tests bactériologiques lors de l'achat d'un animal
Teigne (bovins, chiens, chats)	<ul style="list-style-type: none"> - D'un animal à l'autre - Murs humides infectés - De l'animal à l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de poils autour des yeux et sur le corps - Lésions circulaires sur la peau 	<ul style="list-style-type: none"> - Isoler l'animal - Ne pas toucher aux lésions avec les mains - Se laver après contact
Cysticercose (bovins)	<ul style="list-style-type: none"> - De l'animal à l'humain par la viande - De l'humain au bovin par fèces (<i>taenia saginata</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Kystes dans les muscles des bovins - Ver solitaire chez l'humain 	Éviter : <ul style="list-style-type: none"> - Rejet de boues de fosse septique sur les pâturages - Aliments contaminés par fèces d'humains porteurs
Cryptosporidiose (veaux)	Foeco-orale : <ul style="list-style-type: none"> - D'un animal à un autre - Des mères aux veaux - D'un bovin à l'humain 	<ul style="list-style-type: none"> - Diarrhée sévère chez les jeunes bovins et les enfants 	Propreté : <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas laisser les enfants être en contact avec les veaux

Biosécurité

Principes de base

Nathalie Côté agronome

Fédération des producteurs de bovins du Québec

L'application de mesures préventives pour garder les animaux en santé est une pratique efficace largement utilisée par les producteurs de bovins. L'ensemble de ces mesures forment le plan de biosécurité de la ferme. Ce plan devrait stipuler comment le producteur gère l'accès à la ferme, la santé de ses animaux et ses opérations. Voici 12 mesures de biosécurité à implanter à la ferme.

Gestion de l'accès à la ferme

1-Désignez des zones distinctes

Désignez des zones pour lesquels vous voulez appliquer un niveau de protection. Si possible, délimitez le périmètre de votre ferme, à tout le moins votre lieu principal de production. Vous pouvez par exemple l'entourer d'une clôture et installer des affiches visibles et claires.

Il serait bon de limiter l'accès à une seule entrée. Aussi, comme les bâtiments où sont logés les animaux constituent les aires les plus à risque, il faut en limiter l'accès aux employés par exemple ou demander que les visiteurs soient toujours accompagnés.

2- Contrôlez les déplacements entre les zones désignées

Les déplacements à l'intérieur de zones désignées et entre celles-ci doivent être contrôlés. Ainsi, prévoyez un endroit précis où les véhicules ou les équipements peuvent être nettoyés. Installez des dispositifs de désinfections des mains, contrôlez l'accès des visiteurs à l'aide d'un registre ou en demandant de porter des bottes ou des vêtements spécifiques.

Gestion de la santé animale

3- Gérez les déplacements des animaux

Il est recommandé d'acheter les nouveaux animaux auprès de fournisseurs qui ont des programmes complets de lutte contre les maladies. Isolez les nouveaux venus assez longtemps pour s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs de maladies. N'oubliez pas d'isoler aussi les grands voyageurs tels que les vaches qui ont été dans une exposition ou les taureaux qui sont passés par la station d'épreuves. Finalement, une identification adéquate permet un meilleur suivi de la santé de vos protégés.

4- Observer vos animaux pour déceler les signes de maladies

La tournée quotidienne permet d'observer et de déceler les signes de maladies. Les consultations régulières avec votre vétérinaire assurent un suivi médical approprié. Celui-ci est un allié pour assurer la mise à jour des registres de santé animale et enquêter sur le décès d'un animal. Il devient une source d'information pour connaître les maladies confirmées ou soupçonnées dans les fermes environnantes.

5- Élaborez un plan d'intervention en cas de maladies

La planification est essentielle pour pouvoir intervenir efficacement en situation de détection d'une éclosion de maladie. Votre vétérinaire peut vous aider à préparer votre plan d'intervention et à détecter les signes de maladies. Assurez-vous que votre famille et vos employés connaissent le plan et les procédures d'intervention.

Gestion des opérations

6- Éliminez les carcasses d'animaux de façon adéquate

Assurez-vous d'éliminer les carcasses d'animaux conformément à la réglementation et prévoyez des procédures appropriées de manutention et d'entreposage temporaire.

7- Gérez le fumier de façon sécuritaire

Tenez un registre pour assurer un suivi de l'entreposage, de l'épandage ou de l'élimination du fumier. Dans tous les cas respectez les dispositions réglementaires.

8- Gardez les lieux, les bâtiments et les véhicules propres

Le nettoyage en profondeur est l'un des moyens les plus efficaces de prévenir l'introduction de maladies ou de ravageurs. Désignez des zones pour le nettoyage des véhicules et des équipements. Établissez un horaire de nettoyage régulier des bâtiments. Nettoyez régulièrement les tuyaux d'approvisionnement en eau ainsi que les abreuvoirs et les mangeoires des animaux.

9- Maintenez les installations en bon état

Un entretien adéquat permettra de garder les installations, le terrain et les équipements propres et en bon état.

10- Obtenez vos intrants de sources fiables

Assurez-vous que les intrants comme la litière et les aliments proviennent de fournisseurs qui utilisent des méthodes de fabrication sûres. L'entreposage adéquat aide à protéger les aliments des animaux sauvages et des ravageurs et à prévenir la contamination de la litière.

11- Lutte contre les ravageurs

Dotez-vous d'un plan de lutte contre les ravageurs. Celui-ci est nécessaire pour réduire les risques d'introduction de maladies. Consultez les experts de la lutte contre les ravageurs pour vous aider à contrôler les insectes et les rongeurs et à empêcher les oiseaux de nidifier dans les étables.

12- Planifiez et éduquez

Impliquez les membres de votre famille et vos employés pour l'élaboration de votre plan de biosécurité. Assurez-vous que chacun comprenne son utilité et qu'il possède les compétences pour utiliser et appliquer les mesures de biosécurité.

La majorité des producteurs utilisent déjà plusieurs mesures de biosécurité simples et peu coûteuses, ce qui permet d'accroître la viabilité économique et la rentabilité de leur ferme. Par-dessus tout cela aide à protéger la santé humaine et animale, la salubrité des aliments et l'environnement.

Source : «La santé animale commence à la ferme : principes de base pour protéger la santé animale dans les fermes du Canada». Agence canadienne d'inspection des aliments.
www.inspection.gc.ca/biosecurite